

Référence

FICHE TECHNIQUE n°

TEFJD01

TÊTE DE DÉTECTION DE FUMÉE AVEC EMBASE

T 9026

indice -

DESCRIPTIF



La tête de détection est un détecteur de fumée optique.

Il est de conception robuste et compacte.

Sa forme plate convient pour les environnements difficiles.

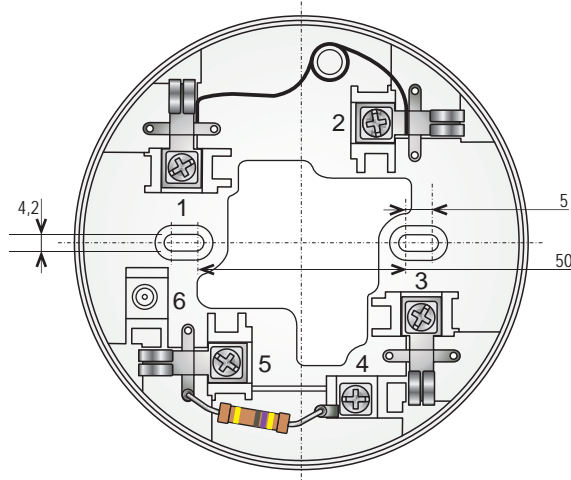
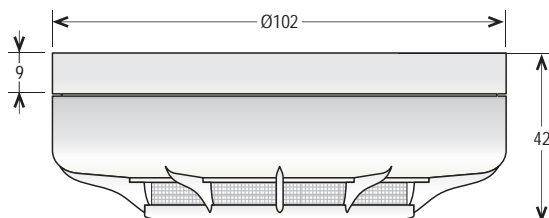
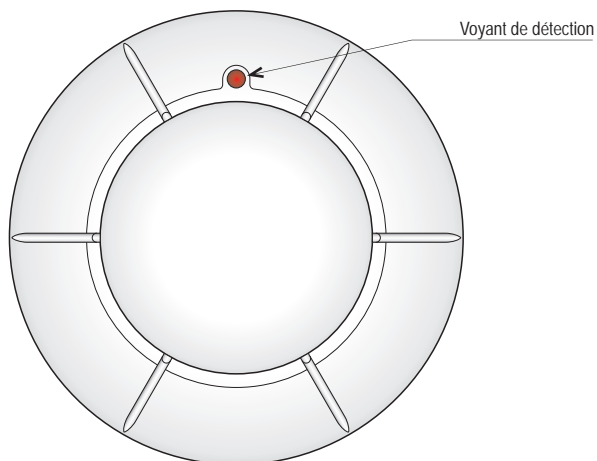
Son installation par baïonnette est facile.

Le détecteur est protégé contre les inversions de polarité de la tension d'alimentation.

La tête de détection est destinée à équiper les centrales électriques JOFO.

La tête de détection se compose:

- d'une partie socle.
- d'une partie élément sensible.



Cotes en mm.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

OPTION(S)

MATIÈRE(S) PRINCIPALE(S)	Matériaux de synthèse
TYPE DE DÉTECTEUR	Détecteur Optique
NORME DE RÉFÉRENCE	EN 54-7
TENSION DE FONCTIONNEMENT:	8 à 30 Vcc
CONSOMMATION EN VEILLE	45 µA
TEMPÉRATURE:	- 30°C à +70°C
HUMIDITÉ:	5% - 95%
POIDS:	75 g + 45 g (socle)

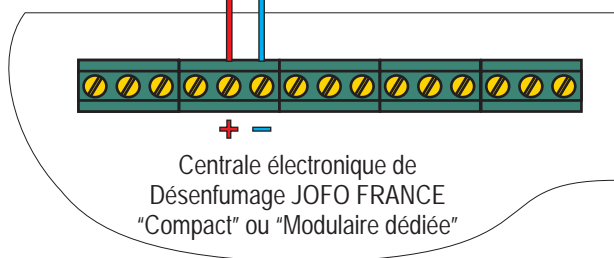
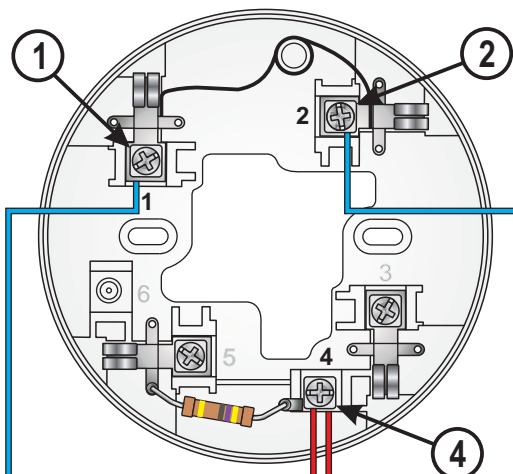
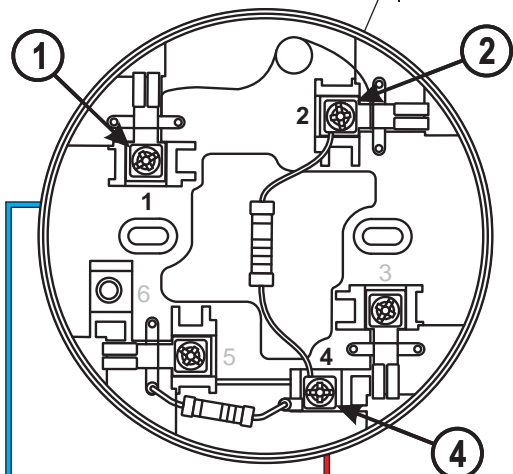
ACCESSOIRES

Aérosol d'essai.
Résistance de 33 KΩ.



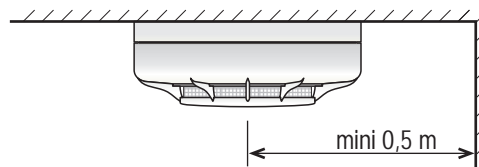
CÂBLAGE

Le dernier détecteur doit être équipé d'une résistance de 33 KVV



MISE EN PLACE

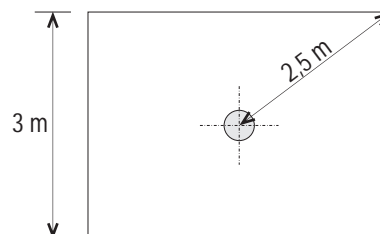
La tête doit être orientée vers le bas et affleurée au plafond.



La tête doit être positionnée à plus de 0,5 mètre d'un mur ou d'un élément (gaine, poutre, etc.) de plus de 15 cm de hauteur (exception faite pour les couloirs et les conduits de moins d'un mètre de large).

La surface maximale de protection généralement admise est de 60 m² et une distance maximale de 5,8 m pour un local de hauteur maximale de 12 m.

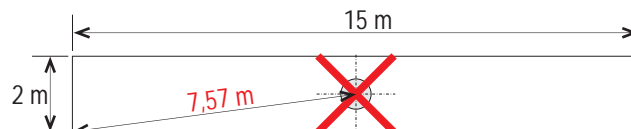
L'implantation des têtes de détection consiste à les positionner de façon à ce que la distance entre le détecteur et l'endroit le plus éloigné de la zone à surveiller soit inférieure à 5 mètres.

Exemple n°1 d'implantation:

Le local à surveiller fait moins de 60 m² (4 x 3 = 12 m²).

La tête de détection étant placée au centre du local, la distance entre la tête de détection et le point le plus éloigné de la zone à surveiller fait moins de 5 m (2,5 m).

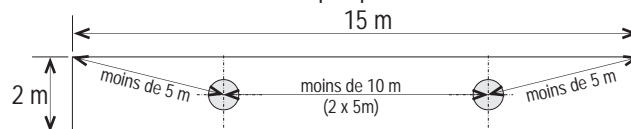
Le local ne nécessite donc qu'une tête de détection.

Exemple n°2 d'implantation:

Le local à surveiller fait moins de 60 m² (2 x 15 = 30 m²).

La tête de détection étant placée au centre du local, la distance entre la tête de détection et le point le plus éloigné de la zone à surveiller fait plus de 5 m (environ 7,57 m).

Une tête de détection ne suffit pas pour ce local.



Avec 2 têtes de détection la distance entre la tête de détection et le point le plus éloigné de la zone à surveiller fait moins de 5 m. Ecartement entre les 2 têtes de détection moins de 10 m (2 x 5m).

ENTRETIEN

Procéder deux fois par an à des essais de déclenchement à l'aide d'un aérosol spécifique pour détecteur de fumée. Ces essais doivent être réalisés par une entreprise qualifiée.